

dans les secteurs de Beyrouth, Sidon et Tyr. Au début de décembre, l'Iran et le chef du groupe Amal, Nabih Berri, ont intensifié leurs efforts pour instaurer un cessez-le-feu, mais les guérillas palestiniennes ont refusé de bouger, et les combats se sont poursuivis. En février 1987, à la demande des leaders musulmans du pays, les troupes syriennes sont entrées à Beyrouth Ouest et ont mis fin au siège des camps palestiniens par Amal. L'intervention de la Syrie a ainsi interrompu temporairement la guerre des camps qui opposait surtout les musulmans chiites libanais, les Palestiniens et les Druzes (Parti socialiste progressiste).

Le 1^{er} juin, le Premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a été tué quand l'hélicoptère qui l'amenait dans le nord du Liban a été abattu. Deux groupes distincts ont revendiqué la responsabilité de cet attentat.

Au Canada, le rapport du Comité sénatorial des affaires étrangères publié en juin 1985 contenait certaines observations sur les relations canado-libanaises. Le document signalait que le gouvernement antérieur avait dénoncé l'invasion du pays par Israël en 1982 et réclamé le retrait de toute les troupes étrangères présentes au Liban. Selon le Comité, "une présence syrienne pourrait en fait temporairement aider à maintenir la sécurité interne du Liban... À certains égards, la Syrie serait la seule puissance présente capable de maintenir l'ordre et de refaire l'unité du pays. Enfin, toujours selon le rapport, "le Comité [appuyait] tous les efforts que le gouvernement canadien [pouvait] faire en vue de favoriser l'intégrité territoriale." ¹

La position actuelle du Canada

Le 14 juin 1985, le gouvernement a décidé de retirer tous les membres canadiens de son ambassade à Beyrouth en précisant que les risques qu'ils couraient étaient désormais trop grands. M. Clark a cependant souligné que "cette mesure ne [diminuait] en rien l'appui très ferme que

¹ Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, *Rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord*, 1985, pp. 74-78.